

ACTIVITÉS EN SANTÉ MENTALE / CAMPAGNOL

Activités:

Le **lundi 27 octobre à 10h00**: Comité journal; à **13h00**: Pratique théâtre.

Le **mardi 28 octobre** : Dîner au restaurant pour l'Halloween.

Ouvert du lundi au jeudi inclusivement de 8h00 à 16h00. Pour informations sur nos activités, nos ateliers et formations, communiquez avec Nicole ou Mathieu au **450 454-5121**.

Rappel des activités des organismes

CUISINES COLLECTIVES

Connaissez-vous les cuisines collectives de Sourire sans Fin? Elles permettent de sauver temps et argent, de bien manger, d'apprendre des trucs culinaires santé mais surtout de t'amuser avec un groupe de 5 à 7 personnes. Cinq recettes sont cuisinées au coût d'environ 1,20\$ par portion. Une halte-garderie est disponible gratuitement au besoin. Pour informations ou inscription: Karine au **450 454-5747**.

« DÉJEUNERIE » AU S.A.B. DE SAINT-RÉMI

Le Service d'action bénévole « Au cœur du Jardin » du 1030 Notre-Dame à Saint-Rémi, invite les 55 ans et plus de la MRC des Jardins-de-Napierville, à sa « Déjeunerie » du mercredi. Petit déjeuner, servi à **9h00**, pour la modique somme de 2,50\$.

29 octobre – invitée : Louise Trudeau-Lefrançois du Cercle de Fermières de Saint-Rémi. Sujet : Les origines du Cercle de Fermières, le but de l'organisme et présentation de travaux.

Inscription obligatoire. Important : s.v.p. nous aviser au plus tôt si vous devez annuler votre inscription au déjeuner. Pour inscription ou informations: Francine au **450 454-6567**.

COURS DE GARDIENS AVERTIS

La Maison des Jeunes de Saint-Rémi, organise un cours de gardiens avertis le **2 novembre de 8h30 à 16h30**, au centre communautaire de Saint-Rémi. Un certificat d'attestation sera remis aux jeunes ayant réussi leur examen. Le cours s'adresse aux jeunes âgés de 11 ans et plus. Coût: 48\$ et comprend le manuel d'apprentissage. Pour réserver une place, il faut payer le montant total du cours. Communiquez au **450 454-6657** entre 13h00 et 21h00.

C'EST L'HALLOWEEN À LA BOUTIQUE DU BAMBIN

Le **31 octobre** prochain, la Boutique du Bambin sera heureuse de garnir le sac de bonbons de vos enfants **de 9h00 à 18h00**. Si vous n'avez pas encore eu le temps de vous préparer pour l'événement, venez dès maintenant vous procurer votre costume d'Halloween à la Boutique du Bambin.

BINGOS

Le R.O.S.R. (Regroupement des organismes de Saint-Rémi) organise des bingos **tous les mardis soirs à 19h15** au centre communautaire. Venez en grand nombre!



L'ÉCHO DE SAINT-RÉMI

LE 24 OCTOBRE 2014

VOL. 18 NO. 42

LA VILLE VOUS INFORME

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

10/11/2014 - 20h00

PROCHAINES SÉANCES DE LA COUR MUNICIPALE

13/11/2014
14h00 et 18h00

MAIRIE

450 454-3993
105, rue de la Mairie,
Saint-Rémi (Québec)
J0L 2L0
Heures d'ouverture
du lundi au jeudi de
8h00 à 12h00 et de
13h00 à 16h30
Vendredi de 8h00 à 13h00

BIBLIOTHÈQUE

Heures d'ouverture
du mardi au vendredi
de 14h00 à 21h00
Samedi de 13h00 à 16h00

ÉCOCENTRE

Mercredi de 18h à 21h
Vendredi de 13h à 21h
Samedi de 9h à 17h
Dimanche de 10h à 16h

AGENT SQ

310-4141

CAFÉ RENCONTRE AVEC L'AUTEURE AMÉLIE DUBOIS À LA BIBLIOTHÈQUE

Le jeudi 30 octobre, 19h00

Rencontrez Amélie Dubois, auteure de plusieurs romans très populaires, dont « Ce qui se passe au Mexique » et la série « Chick Lit ». Une séance de dédicaces suivra la rencontre. Cette activité est offerte en marge de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec. **Gratuit pour tous**. Réservation et informations : **450 454-3993 poste 2419**.

FÊTE DE L'HALLOWEEN Le vendredi 31 octobre dès 16h00

Pour l'occasion, plusieurs activités auront lieu en plein cœur du parc Jean-Paul-Ferdais au 69, rue des Merisiers. Distribution de bonbons, maison hantée, animation et autres surprises sont au rendez-vous!



NOUVEAU SERVICE À LA BIBLIOTHÈQUE: PRÊTS ENTRE BIBLIOTHÈQUES

Grâce à ce nouveau service, les abonnés peuvent emprunter les livres qui proviennent de d'autres bibliothèques. Ainsi, si le livre que vous voulez emprunter ne fait pas partie de nos collections, il est possible de le faire venir pour vous, sans aucuns frais. Pour plus d'informations sur les conditions de prêt, informez-vous au comptoir de la bibliothèque.

INSCRIPTION À LA MI-SESSION POUR LES COURS DE ZUMBA

Joignez-vous au groupe pour les 7 derniers cours et profitez d'un rabais de 50% sur le tarif d'inscription! Les cours de la mi-session débuteront dans la semaine du **27 octobre** à la salle Desjardins du centre communautaire. Vous pourrez vous inscrire sur place en payant par chèque ou argent comptant. Assurez-vous d'avoir le montant exact: 35\$ pour 7 cours. Les non-résidents doivent payer un supplément de 50%.

Horaires: **Lundi: 19h30, Mardi: 18h00 et 19h30, Jeudi: 10h00, 18h00 et 19h30**

Pour plus d'informations: www.ville.saint-remi.qc.ca

AVIS PUBLIC
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Avis public est donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Saint-Rémi, que le Conseil municipal étudiera trois (3) demandes de dérogations mineures au règlement de zonage # V 467-07 relativement aux immeubles mentionnés ci-dessous, lors d'une séance publique qui sera tenue à la séance ordinaire du Conseil municipal le **lundi, 10 novembre 2014 à 20h00** dans la salle du Conseil à la Mairie située au 155, rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Demande de dérogations mineures - Superficie du garage détaché et des bâtiments accessoires – 47, rue de l'Église - Lot 3 846 772

Nature et effet de la demande :

Afin de permettre l'agrandissement du garage détaché existant, la demande vise à :

- Permettre une superficie de bâtiments accessoires totalisant 126,4m² et représentant 17% de la superficie du terrain sur lequel ils sont érigés, alors que le règlement de zonage, tel qu'amendé, permet une superficie maximale de bâtiments accessoires de 85m² ou 15% de la superficie du terrain (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 3, section 5, article 5.3, paragraphe a));
- Permettre une superficie pour un garage détaché pour un usage du groupe Habitation (H) de 117,5m², alors que le règlement de zonage, tel qu'amendé, prévoit une superficie maximale de 85m² (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 3, section 6, article 6.1, paragraphe b)).

Demande de dérogations mineures - Aménagement d'un espace de stationnement - Lot 3 846 235 (entre les 101 et 107, rue Sainte-Anne)

Nature et effet de la demande :

Dans le cadre de la construction d'un bâtiment d'habitation multifamiliale de quatre (4) logements, la demande vise à :

- Permettre l'aménagement partielle ou complète de huit (8) cases de stationnement en cour avant, alors que le règlement de zonage, tel qu'amendé, ne permet pas l'aménagement de cases de stationnement en cour avant dans le noyau villageois (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 10, section 1, article 1.10);
- Permettre une distance de cinq mètres dix (5,10m) entre deux entrées charretières, alors que le règlement de zonage, tel qu'amendé, exige une largeur minimale de six mètres (6,00 m) entre deux (2) entrées charretières (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 6, section 5, article 5.3);
- Permettre une distance d'un mètre trente (1,30m) entre une case de stationnement et la ligne de lot avant, alors que le règlement de zonage, tel qu'amendé, exige une largeur minimale d'un mètre cinquante (1,50m) (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 6, section 3, article 3.1, paragraphe c)).

Demande de dérogations mineures – Remplacement du revêtement extérieur – 760, rue Notre-Dame - Lot 3 846 024

Nature et effet de la demande :

Dans le cadre d'une rénovation du bâtiment sis au 760, rue Notre-Dame, la demande vise à :

- Permettre le remplacement du parement extérieur de tôle d'acier profilée, soit un parement de type « F », sur les deux (2) murs latéraux, par un nouveau parement du même type, alors que le règlement de zonage, tel qu'amendé, ne permet pas ce type de matériel dans ce secteur (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 10, section 1, article 1.6);
- Permettre le remplacement du parement extérieur de tôle d'acier profilée, soit un parement de type « F », sur le mur de la façade principale donnant sur la rue Notre-Dame par un nouveau parement du même type et par un parement en clin d'aluminium, soit un parement de type « D », alors que le règlement de zonage, tel qu'amendé, ne permet pas ce type de matériel dans ce secteur (règlement de zonage # V 467-07, chapitre 10, section 1, article 1.6).

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Saint-Rémi, ce 24 octobre 2014

Diane Soucy, OMA Greffière

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

DÉJEUNER

Le Club FADOQ Saint-Rémi organise, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb, un déjeuner le **dimanche 26 octobre de 8h30 à 12h30** au centre communautaire de Saint-Rémi. Le prix d'entrée est de 7\$ pour les adultes, 3\$ pour les 6 à 10 ans et gratuit pour les 5 ans et moins. Nous vous attendons en grand nombre.

Les cartes du mois de novembre sont arrivées. Contactez Gérald Trudeau au **450 454-4708**.

CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE

CAFÉ RENCONTRE «Sorcellerie et mystère»

Pour l'Halloween nous vous offrons une rencontre où le mystère et la sorcellerie seront à l'honneur. Venez fêter l'Halloween avec nous dans le plaisir et dans le rire. Le **vendredi 31 octobre de 9h00 à 11h30**. Animatrice: Émilie Tremblay.

Pour informations sur nos activités: **450 454-1199**. Le centre est situé au 87, rue Perras à Saint-Rémi.

PROCHAINES SORTIES DU SAB

Voici les prochaines sorties de socialisation d'un jour prévues pour les personnes de 55 ans et plus autonomes:

10 novembre (lundi):
Magasinage à la Place Rosemère. Départ: 8h45.
Coût: 8\$ / Inscription: dès le 31 octobre.

Pour informations ou réservation, contactez Ginette au **450 454-6567**. Avis aux intéressés de l'extérieur de Saint-Rémi mais sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville, il faut vous rendre à nos bureaux de Saint-Rémi pour y participer.